

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE PUIMISSON

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois Mai, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (12) : BARTHES Daniel, Chantal Gabaude, REY Philippe, DELREUX Martine, VIALLES Gisèle, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, BAGNATI Sylvain, MORLIERE Ludovic, QUIRINY Monique, NADAL Caroline

Absents : BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, JEAN REMI ANTON a donné procuration à BARTHES Daniel,

Votants : (13)

Secrétaire de séance : MORLIERE LUDOVIC

N° 2023-21 :

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLET 2023 ET ATTRIBUTION DES COMPENSATIONS VIA LA CCAM

M Le Maire rappelle que la CLET, COMMISSION LOCALE DE TRANSFERTS DES CHARGES a été mise en place auprès de la COMMUNAUTE DES COMMUNES LES AVANTS MONTS.

Un rapport de cette commission vient d'être publié et détermine les attributions de compensation à verser aux communes.

Madame, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de ce rapport ; la compensation prévisionnelle pour l'exercice 2023 est de **2261.22 EUROS**.

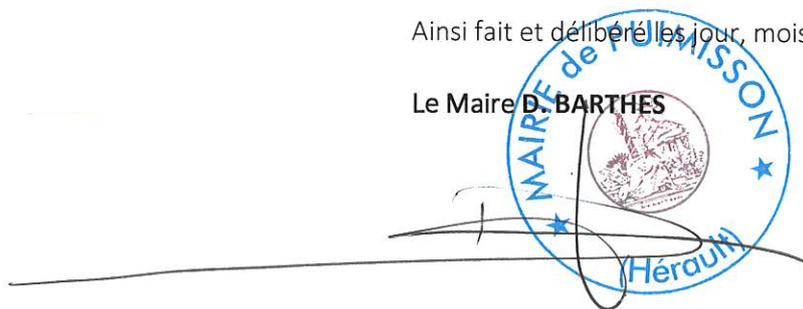
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce rapport et d'approuver la proposition de calcul des compensations aux communes.

Le CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le rapport de la CLET pour l'exercice 2023 et notamment la proposition de calcul des compensations attribuées aux communes membres.
- **ACCEPTE** l'attribution de compensation prévisionnelle pour 2023 s'élevant à **2261.22 EUROS**.
- **DIT** que les sommes seront inscrites au budget 2023 de la commune.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au contrôle de l'égalité.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdits.

Le Maire **D. BARTHES**



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Puimisson, Hérault. The stamp contains the text 'MAIRE de PUIMISSON' around the top and 'Hérault' at the bottom. In the center is a coat of arms. A black ink signature is written over the stamp.